


SOUTIENS FINANCIERS POUR LES TRAVAILLEURS


Dernière mise à jour : 10 août 2021

1. BESOINS EN LIQUIDITÉS

| MESURES ANNONCÉES | CLIENTÈLE ADMISSIBLE | DESCRIPTION DE L'AIDE FINANCIÈRE | DATE LIMITE | FAIRE UNE DEMANDE |
|---|---|---|-----------------|---|
|  Prestation canadienne de la relance économique (PCRE) | Salariés et travailleurs indépendants. | 1 000 \$ (900 \$ après les retenues d'impôt) pour une période de 2 semaines, jusqu'à un total de 21 périodes d'admissibilité (42 semaines). À partir de la 22 ^e période, l'aide passe à 600 \$ par 2 semaines. Depuis peu, le nombre maximal de périodes pour lesquelles une personne peut faire une demande a été augmenté à 27 périodes. Plus d'informations ici : PCRE | 23 octobre 2021 | Demande PCRE disponible en ligne |
| Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE) | Salariés et travailleurs indépendants qui sont incapables de travailler parce qu'ils sont malades ou qui doivent s'isoler en raison de la COVID-19. | 500 \$ (450 \$ après les retenues d'impôt) par semaine pour un maximum de 4 semaines. Plus d'informations ici : PCMRE | 23 octobre 2021 | Demande PCMRE disponible en ligne |

SOUTIENS FINANCIERS POUR LES TRAVAILLEURS

Dernière mise à jour : 10 août 2021

| | | | | |
|--|--|--|--------------------------|--|
|  <p>Prestation canadienne de larelance économique pour proches aidants (PCREPA)</p> | <p>Salariés et travailleurs indépendants dans l'incapacité de travailler au moins 50 % de leur semaine de travail prévue pour s'occuper d'un membre de leur famille.</p> | <p>500 \$ (450 \$ après les retenues d'impôt) par semaine. Une seule personne admissible du même ménage (vivant en famille à la même adresse) peut demander la prestation par semaine, pendant un maximum de 42 semaines entre le 27 septembre 2020 et le 23 octobre 2021.</p> <p>Plus d'informations ici : PCREPA</p> | <p>23 octobre 2021</p> | <p>Demande PCREPA disponible en ligne</p> |
| <p>Assurance-emploi</p> | <p>Travailleurs en arrêt de travail admissibles à l'assurance-emploi.</p> | <p>55 % du revenu brut, jusqu'à un maximum de 595 \$ par semaine, pour une durée allant de 14 à 50 semaines. Cet ajustement concerne les demandes présentées entre le 27 septembre 2020 et le 25 septembre 2021.</p> <p>Plus d'informations ici : Assurance-emploi</p> | <p>25 septembre 2021</p> | <p>Demande assurance-emploi disponible en ligne</p> |
| <p>Prestations de maladie de l'assurance-emploi</p> | <p>Travailleurs qui sont en quarantaine dû à la COVID-19.</p> | <p>Possibilité de recevoir 55 % du revenu brut jusqu'à un maximum de 595 \$ par semaine jusqu'à 15 semaines. Abolition du délai de carence et de l'obligation de fournir un certificat médical.</p> <p>Plus d'informations ici : Prestations de maladie de l'assurance-emploi</p> | <p>25 septembre 2021</p> | <p>Demande de prestations de maladie de l'assurance-emploi disponible en ligne</p> |

SOUTIENS FINANCIERS POUR LES TRAVAILLEURS

Dernière mise à jour : 10 août 2021




2. ALLÈGEMENTS FISCAUX

| | MESURES ANNONCÉES | CLIENTÈLE ADMISSIBLE | DESCRIPTION DE L'AIDE FINANCIÈRE | DATE LIMITE | FAIRE UNE DEMANDE |
|----------------|--|---------------------------------------|---|-------------------|-------------------|
| VILLEST-JÉRÔME | Report de paiement des impôts fonciers | Tout propriétaire d'immeuble taxable. | Reporte des paiements de taxes municipales jusqu'au 30 septembre 2021, et ce, sans intérêts et pénalités. Plus d'informations ici : Ville de Saint-Jérôme | 30 septembre 2021 | |

SOUTIENS FINANCIERS POUR LES TRAVAILLEURS

Dernière mise à jour : 10 août 2021

3. PRIMES SALARIALES ET AIDE POUR LE MAINTIEN EN EMPLOI

| MESURES ANNONCÉES | CLIENTÈLE ADMISSIBLE | DESCRIPTION DE L'AIDE FINANCIÈRE | DATE LIMITE | FAIRE UNE DEMANDE |
|---|--|---|-------------------|--|
|  Programme de Travail partagé | Travailleurs qui perdent leur emploi ou qui sont confrontés à une diminution de leurs heures de travail. | Prolongation de la durée des ententes de Travail partagé de 38 semaines à 76 semaines et suppression de la période d'attente obligatoire. 55 % du salaire perdu et aucune semaine d'attente. Plus d'informations ici : Programme de travail partagé | 26 septembre 2021 | Demande de travail partagé disponible en ligne |
| Paiement unique aux personnes en situation de handicap | Personnes en situation de handicap. | Paiement unique non imposable et non déclarable fournit pour un montant maximum de 600\$ aux personnes en situation de handicap afin de les aider à couvrir les dépenses extraordinaires encourues pendant la pandémie de COVID-19. Plus d'informations ici : Paiement unique personnes handicapées | En cours | Vous n'avez pas besoin de faire une demande pour ce paiement unique. Si vous êtes <u>admissible</u> vous recevrez ce paiement automatiquement. |

SOUTIENS FINANCIERS POUR LES TRAVAILLEURS

Dernière mise à jour : 10 août 2021




4. AUTRES SOUTIENS DISPONIBLES

| | MESURES ANNONCÉES | CLIENTÈLE ADMISSIBLE | DESCRIPTION DE L'AIDE FINANCIÈRE | DATE LIMITE | FAIRE UNE DEMANDE |
|--------------------|--|----------------------------------|--|-------------|---|
| VILLE SAINT-JÉRÔME | Vignettes de stationnement à 50% de rabais | Tous. | Rabais de 50 % appliqué sur l'ensemble des vignettes proposées par la Ville de Saint-Jérôme. 69 cases gratuites de stationnement de 30 et 60 minutes au centre-ville. Plus d'informations ici : Ville de Saint-Jérôme | En cours | Communiquer avec la Centrale du citoyen |
| | Mesures d'assouplissement d'Hydro-Québec | Tous les clients d'Hydro-Québec. | Aucune coupure d'électricité pour non-paiement. Plus d'informations ici : Hydro-Québec | En cours | Hydro-Québec 1 888 385-7252 |

SOUTIENS FINANCIERS POUR LES TRAVAILLEURS


Dernière mise à jour : 10 août 2021

5. NOUVELLES

| | MESURES ANNONCÉES | CLIENTÈLE ADMISSIBLE | DESCRIPTION DE L'AIDE FINANCIÈRE | DATE LIMITE | SOURCE |
|--|--|--|--|-------------|---------------------------|
|  | Prolongement des primes pour les travailleurs du secteur public | Psychologues, travailleurs en hébergement et soins de longue durée et salariés qui travaillent avec une clientèle ayant des troubles graves du comportement. | La prime pour les psychologues varie de 6,7 % à 9,6 %. La prime pour le travail en hébergement et de soins de longue durée est de 180 \$ par bloc de 750 heures de travail. La prime pour le travail auprès d'une clientèle ayant des troubles graves du comportement est de 295 \$ ou 360 \$ par bloc de 500 heures de travail. | En cours | Le Soleil |
| | Programme pour la requalification et l'accompagnement en technologie de l'information et des communications | Les personnes sans emploi. | Le programme vise à encourager les personnes sans emploi à entreprendre une carrière dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC). Grâce au PRATIC, ces personnes pourront suivre une formation tout en recevant une aide financière. | À venir | Québec |

SOUTIENS FINANCIERS POUR LES TRAVAILLEURS

Dernière mise à jour : 10 août 2021

| | | | | | |
|--|---|----------------------------|--|---------|------------------------|
|  | Programme Compétences pour réussir | Les personnes sans emploi. | Programme de formation professionnelle qui aidera les Canadiens à améliorer leurs compétences de base afin qu'ils puissent trouver de bons emplois et les conserver. Ce programme proposera à près de 90 000 Canadiens des possibilités de formation et les aidera à se remettre au travail. | À venir | Canada |
|--|---|----------------------------|--|---------|------------------------|